

Sommaire

EDITO	p. 3
L'ACSEA En bref 4 pôles Sur son territoire Gouvernance Dirigeance	p. 4
LES TEMPS FORTS DE 2021	p. 10
L'ACSEA, UN PROJET ASSOCIATIF EN ACTION	p. 12
POLE PROTECTION ENFANCE FAMILLE Chiffres clés Éléments clés d'activité Zoom sur	p. 14
POLE HANDICAP AUTONOMIE ET DEPENDANCE	p. 18
POLE PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS Chiffres clés Éléments clés d'activité Zoom sur	p. 24
POLE SANTE Chiffres clés Éléments clés d'activité Zoom sur	p. 30
DIRECTION GÉNÉRALE Direction recherche et développement Direction des ressources humaines Direction administrative et financière Direction des services juridiques, protection des données et systèmes d'informations	p. 34
LE RAPPORT FINANCIER	p. 38

Edito ___

Cette année 2021 fut une année riche d'actions pour les 1 316 collaboratrices et collaborateurs de l'ACSEA. Elle n'en fut pas moins éprouvante. En effet, le souci premier de toutes et tous a été de réaliser au mieux les missions d'accueil et d'accompagnement de près de 15 700 enfants, adolescent.e.s. et adultes, alors que nous avons encore été impactés par la pandémie de Covid 19.

Or, assurer la continuité de service fut et reste d'une extrême complexité alors que les remplaçants sont de plus en plus difficiles à recruter et que de nombreux postes en CDI restent vacants faute de candidats. C'est ici la conséquence du constat partagé dans tout notre secteur d'activité que nos métiers souffrent d'une absence de visibilité pour le grand public et d'un manque d'attractivité évident. Je ne développerai pas d'avantage ce propos souligné par Didier Tronche.

Nonobstant ce contexte, de nombreux travaux ont été lancés, poursuivis et/ou achevés à l'ACSEA, témoignages de l'implication de chacune et chacun, notamment, dans la mise en œuvre opérationnelle du projet associatif 2019/2023. Les pages qui suivent en rendent en partie compte. Je voudrai ici remercier la centaine de salarié.e.s de l'ACSEA qui depuis 2019, se sont impliqué.e.s dans les chantiers de réflexion visant à opérationnaliser les orientations de notre projet associatif. Après le temps de l'analyse et des préconisations est venu celui de la mise en œuvre effective des décisions prises.

Il en fut ainsi de l'évolution de la nouvelle organisation de nos établissements et services en Dispositifs, c'est-à-dire en des entités institutionnelles réunissant plusieurs établissements et services afin que leurs bénéficiaires puissent utiliser un panel de propositions de soutien adaptées aux besoins définis lors de l'élaboration de leur Projet Personnalisé d'Accompagnement, au plus près de leur bassin de vie habituel dans une logique de parcours adapté. Le Bessin, Caen la mer et le pays d'Auge ont été définis comme nos territoires Calvadosiens de plus forte implantation même si nous œuvrons sur tout le département.

C'est dans cette perspective que fut travaillée dès l'été 2021, l'évolution du Département Emploi Formation Insertion. Depuis le 19 mai 2022, ACSEA Formation est redevenu un établissement autonome, nos deux entreprises adaptées et notre ESAT « hors les murs » constituant un même dispositif. C'est également dans cette perspective que se sont réorientées les réflexions en cours pour mettre en œuvre les engagements souscrits par l'ACSEA dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé avec l'ARS et le Conseil départemental du Calvados il y a maintenant trois ans.

Faire ensemble association a été un autre fil rouge d'actions engagées dans plusieurs autres domaines :

- Redéfinition du rôle et des responsabilités de chaque directrice et directeur achevée en avril 2022 qui participe à la politique associative d'amélioration continue de la qualité. Nous allons maintenant redéfinir le rôle et les responsabilités des directrices et directeurs adjoints et d'engager celle du rôle et des responsabilités des cadres de direction de proximité que sont les chefs de service.
- Redéfinition de notre politique associative de communication après une phase de diagnostic

très participative.

- Réorganisation de notre offre d'hébergement d'urgence avec la fermeture de la Charité, malgré la qualité de l'action de ses professionnels.
- Aboutissement en mai 2021 d'un projet imaginé par un groupe ad hoc : la plateforme associative d'appui aux équipes au service des professionnels de l'ACSEA pour agir en prévention de « situations complexes ».
- Tenue le 12 octobre 2021 de la conférence sur le développement du pouvoir d'agir animée par Laurent Sochard qui a réuni 200 collaboratrices et collaborateurs.
- Nouveau processus d'actualisation des projets institutionnels qui permet d'impliquer l'ensemble des directrices et directeurs de la direction générale au travail piloté par chaque directrice ou directeur de dispositif. Ce croisement de regards permet l'enrichissement réciproque des points de vue d'acteurs complémentaires du fait de la fonction de chacun.
- Déploiement du Dossier Unique de l'Usager via le logiciel Ogirys.
- Achèvement de l'instruction du renouvellement de notre autorisation de frais de siège confortant l'action de tous les collaborateurs de la direction générale qui participent au Faire ensemble association.

Notre association exerce sa militance de différentes manières. Par la connaissance de ses publics, de ses territoires d'implantation, elle participe à l'observation sociale et peut ainsi être force de proposition dans l'élaboration des politiques publiques. Cette année, cette action a pris plusieurs formes :

- Implication dans les travaux du plan territorial de santé mentale du Calvados,
- Poursuite et renforcement d'accueil de jeunes à problématiques multiples et complexes en vue de créer un dispositif spécifique qui n'existe pas sur le département,
- Implication dans des Unions ou fédérations pour nourrir leurs plaidoyers et les relayer,
- Multiples actions auprès des décideurs publics avec lesquels nous collaborons tel l'Éducation nationale pour l'inclusion des jeunes en situation de handicap que nous accompagnons.

Elle peut encore consister à hybrider ses ressources pour pouvoir financer des projets qui lui semblent pertinents. C'est dans cette perspective que nous avons créé Nov'Acséa, notre Fonds de dotation.

Enfin, il y a quelques années, notre association avait modifié ses statuts pour étendre son périmètre d'intervention à toute la Normandie. C'est ainsi que nous avons pu répondre à un appel d'offre en vue de créer un nouveau service d'investigation éducative judiciaire dans l'Orne. Il ouvrira ses portes en 2022. Et clin d'œil de l'Histoire, c'est également un service d'investigation judiciaire qui fut le premier service de ce l'ACSEA il y a maintenant 90 ans.

Pascal Cordier, Directeur général.

L'ACSEA, en bref...

L'ACSEA, UNE ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ, HUMANISTE, MILITANTE ET GESTIONNAIRE

L'Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ACSEA) est une association du secteur social, médico-social et de la santé qui vient en aide, chaque année, à plus de 15 000 personnes, en s'appuyant sur 28 établissements et services et sur les compétences de 1 316 professionnels.

L'ACSEA a pour vocation d'apporter à des enfants, adolescents ou adultes en difficulté les soutiens, accompagnements et protections spécifiques dont ils peuvent avoir besoin durant leur vie. Elle a également vocation à intervenir dans le cadre des politiques de solidarité et notamment les politiques familiales et de la petite enfance.

A ce titre, elle gère des établissements sociaux et médico-sociaux légalement autorisés, habilités ou conventionnés.

Afin d'atteindre ces buts, l'ACSEA met en œuvre tous les moyens appropriés en :

- inscrivant son action, seule ou en partenariat, sur l'ensemble du territoire normand,
- contribuant à l'ensemble des missions des Codes de l'Action Sociale et des Familles, de la Santé Publique et du Travail,
- s'inscrivant dans les réseaux de l'économie sociale et solidaire par toutes formes appropriées, notamment par : la gestion de restaurants sous forme d'entreprise adaptée, par des activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens et de services ou encore la formation professionnelle auprès de publics en difficulté,
- développant un partenariat inter associatif et en agissant en collaboration avec l'ensemble des personnes morales ou privées poursuivant les mêmes buts.



L'ACSEA, en bref...

15 666 PERSONNES ACCUEILLIES OU ACCOMPAGNÉES (AU 31/12/21) (AU 31/12/21)







18 ADMINISTRATEURS BÉNÉVOLES



1 316 PROFESSIONNELS 6 (AU 31/12/21)



+75M€ DE RECETTES D'ACTIVITÉ



+15 FINANCEURS ET MÉCÈNES



L'ACSEA, 4 pôles





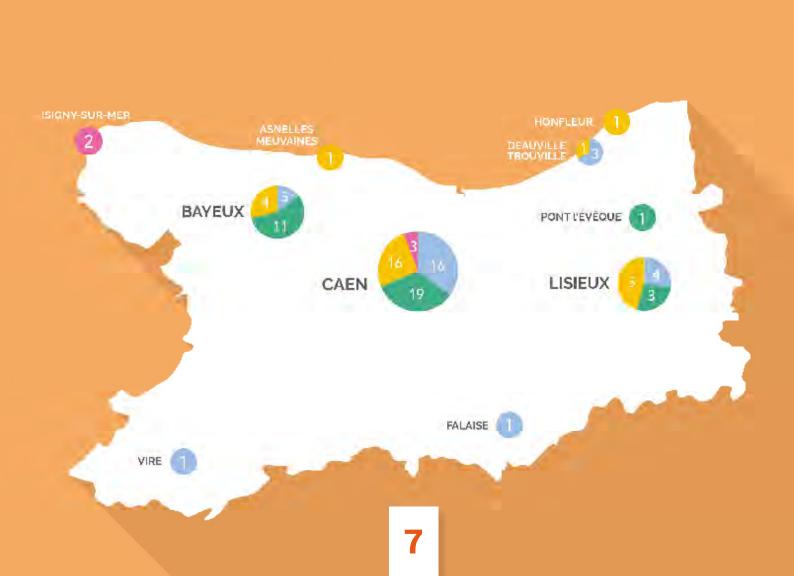




L'ACSEA, sur son territoire

L'ACSEA intervient sur l'ensemble de son territoire, elle développe ses actions à travers ses établissements et services, organisés par dispositifs et regroupés en 4 pôles :

- PÔLE PROTECTION ENFANCE FAMILLE
- PÔLE HANDICAP AUTONOMIE DÉPENDANCE
- PÔLE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS
- PÔLE SANTÉ



L'ACSEA, gouvernance





L'ACSEA, dirigeance

DIRECTION GENERALE

Directeur Général Pascal CORDIER

Directrice Générale Adjointe, chargée des affaires financières et patrimoniales

Laëtitia FILLATRE

Directeur Recherche et Développement Eddy MOTTE

Directrice des Ressources Humaines Sophie JAVILLIER

Directrice des services juridique, protection des données et systèmes d'informations

Elodie FRAGO

PÔLE PROTECTION ENFANCE FAMILLE

Département Milieu Ouvert Salvatore STELLA - Directeur

Cécile LHERAULT - Directrice adjointe

Département Accueil Familial et Hébergement Educatif

Anaïs HERIN - Directrice

Aymerick DUROY - Directeur adjoint

PÔLE HANDICAP AUTONOMIE ET DEPENDANCE

Institut de Démouville Christophe CORNET - Directeur

Fabienne MILET - Directrice adjointe

DITEP Champ Goubert et CAFS ACSEA Didier MARGUERITE - Directeur

Claude BABILLON - Directeur adjoint

Institut Camille Blaisot Eric KNAUS - Directeur

Aline BEAURUEL - Directrice adjointe

IME L'Espoir Ludovic BOURDON - Directeur

Maison d'Accueil Spécialisée

Foyer de Vie

Eric BERTRAND - Directeur

PÔLE PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Service d'Aide aux Jeunes en Difficulté Fabienne FORVEILLE - Directrice Service d'Action Préventive Service Trait d'Union

Service ATC Valérie PATRIX - Directrice

ACSEA Formation Stéphane TYPHAIGNE - Directeur

ESAT «Intermédiaire Hors les Murs» Dominique BORDET - Directrice Adjointe

Entreprise Adaptée Conchylicole

Entreprise Adaptée Restauration «L'Accueil!»

PÔLE SANTE

Centre de Guidance Véronique DESRAMÉ - Directrice

(CMPP/BAPU/CAMSP/Plateforme d'appui) Aymeric DE FLEURIAN - Directeur médical Hébergement thérapeutique - Dispositif Maison des Adolescents du Calvados (entité ACSEA) Véronique DESRAMÉ - Directrice

L'ACSEA, temps forts de 2021

JANVIER

INFO ACSEA

Publication du numéro 212 d'Info ACSEA qui a pour thème le dossier de la personne accompagnée et le déploiement d'Ogirys, logiciel dédié au dossier unique informatisé.



JUIN

REMISE DE CHÈQUE AVEC LA CAISSE D'ÉPARGNE NORMANDIE

Aménagé dans un établissement du DITEP Champ Goubert à Blainville-sur-Orne, un espace de médiation a vu le jour, pour permettre à des enfants souffrant de troubles du comportement, un accès durable à l'école, grâce au soutien de différents partenaires financiers tels que l'ARS Normandie, la Fondation AG2R la Mondiale et le Fonds de dotation de la Caisse d'Épargne.



Afin de valoriser ce partenariat entre le Fonds de dotation de la Caisse d'Épargne et l'ACSEA, une remise de chèque officielle a eu lieu le mercredi 16 juin, à 10h, en présence de représentants de la Caisse d'Épargne Normandie et de l'ACSEA.

JUIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

Assemblée générale ordinaire le 16 juin 2021 à l'Institut Camille Blaisot. Initialement liée à l'assemblée générale, la conférence sur « l'implication des personnes accompagnées », animée par Laurent Sochard, a été reportée au 12 octobre 2021.



JUILLET

INFO ACSEA

Publication du numéro 213 d'Info ACSEA qui s'intitule « Enrichir les ressources associatives : l'exemple du bénévolat d'action ».



OCTOBRE

CONFÉRENCE SUR « L'IMPLICATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES »

Le 12 octobre 2021, à la Fonderie d'Hérouville-Saint-Clair, a eu lieu la conférence sur le développement du pouvoir d'agir, reportée à deux reprises en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19..

Cette conférence, sous forme de table ronde, animée par Laurent Sochard, a accueilli environ 200 professionnels de tous les établissements et services.

L'accueil café a été confié à L'ESSOR Falaise et la table de presse était tenue par la librairie Guillaume de Caen.



OCTOBRE

CAP SUR MA VIE D'ADULTE

A l'initiative de nombreux acteurs associatifs, dont l'ACSEA, et à destination des jeunes et de leurs familles, accompagnés par différents établissements et services médico-sociaux du Calvados, le forum « Cap sur ma vie d'adulte » initialement programmé le samedi 4 avril 2020, puis reporté au 17 octobre 2020, a finalement eu lieu le samedi 16 octobre 2021.



NOVEMBRE

CONFÉRENCE CNAPE

« L'enfant face à la violence intrafamiliale : quelles conséquences ! quelles perspectives ! »

Accompagnement de l'ACSEA à l'organisation de la journée d'étude CNAPE Normandie qui s'est déroulée le mercredi 17 novembre 2021 à la Fonderie d'Hérouville-Saint-Clair.



DÉCEMBRE

EXPOSITION « RAISING THE LEEK ON THE CRATES »

Dans une dynamique d'échanges et de créations, Baptiste Lietôt, Yoan Bosher et Steven Menghi, trois usagers de l'Esat « Hors les Murs » ont souhaité travailler avec Didier Nivaut, artiste plasticien et moniteur d'atelier au sein de l'atelier de maintenance et de métallerie soudure chez Renault Trucks, à la réalisation d'une sculpture qui s'intitule «Raising the Leek on the crates» et qui a été réalisée à partir de la photo « Raising the Flag on Iwo Jima » de Joe Rosenthal (février 1945). La direction générale de l'ACSEA a eu l'honneur d'accueillir cette œuvre dans le hall d'accueil en fin d'année. Le vernissage s'est tenu le lundi 6 décembre, à partir de 17h, à la direction générale, en présence de la direction et des jeunes artistes de l'Esat « Hors les Murs ».



DÉCEMBRE

NOV'ACSÉA

Déclaration, le 15 décembre, à la Préfecture du Calvados, du fonds de dotation de l'ACSEA, Nov'Acséa.



DÉCEMBRE

LA CHARITÉ

Achèvement de la réorganisation de l'hébergement d'urgence avec la fermeture de la Charité et l'extension du Cap Horn.



L'ACSEA, un projet associatif en action



Le bénévolat

Présentation des travaux au comité de suivi du 11/03/2021.

Présentation au conseil d'administration du 20/04/2021.

Eléments validés :

- Organisation opérationnelle
- Schéma de l'organisation support au développement du bénévolat d'action
- Fiche mission du coordinateur bénévole territorial

Présentation des propositions retenues au conseil de direction du 01/06/2021.



L'implication des personnes accompagnées

Conférence sur le développement du pouvoir d'agir le 12/10/21 - Intervenant Laurent SOCHARD.

Les membres du groupe action et les représentants des CVS seront la base d'un nouveau groupe de travail sur cette thématique.



L'implication des professionnels

Thématique retenue : « Développer harmonieusement les modalités d'accueil et d'intégration des personnels ».

Un accueil construit autour de trois temps forts :

- Avant l'arrivée du salarié (une fois recruté)
- Le jour de l'arrivée
- Les jours et semaines qui suivent l'arrivée

Quelques principes généraux :

- Traiter les embauches temporaires comme les embauches pérennes,
- Un accueil plus dynamique
- Un « parcours métier » à développer...

La co-élaboration de documents :

- Documents remis à l'embauche
- Documents demandés au futur embauché
- Projet de tronc commun du livret d'accueil : volet asso et volet local

L'ACSEA, un projet associatif en action



Les modes d'organisation

Le groupe a mené sa mission et a présenté ses travaux, lesquels ont été validés le 20/04/2021.

Le groupe reste en veille quant à l'opérationnalité progressive au sein des établissements et services des principes établis.



Le management

Encourager et accompagner les mutations des pratiques managériales (construction de sens, autonomie, dialogue, initiative, responsabilité).

Expliciter les engagements et les principes de la politique ressources humaines (QVT, formation, qualité des relations sociales et du management).

Propose que le rôle principal du management soit de :

- Donner du sens
- D'accompagner le changement
- De s'appuyer sur les valeurs associatives

Propositions de valeurs finalement communes aux managers et non managers :

- Coopération
- Droit à l'erreur/Principe de l'essai-erreur
- Bienveillance/Respect/Soutien
- Equité
- Exemplarité



L'innovation

Travail mené sur la mise en place d'un espace collaboratif :

- Recherche de solutions
- Travail avec les systèmes d'information sur un outil Orange
- → Lien fait avec le travail engagé par la DG (projet communication)

Développer une culture de l'innovation : objectifs, freins, conditions de réussite, formation, management.

→ Lien à faire avec la politique managériale



4 200 personnes accompagnées350 professionnelsprès de 30 structures

DÉPARTEMENT MILIEU OUVERT

ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT (AEMO)

L'action du service consiste à apporter un soutien éducatif interdisciplinaire et temporaire à l'ensemble familial considéré dans sa globalité.

- Nombre de journées réalisées : 589 634
- Nombre d'enfants ayant bénéficié de l'action de l'AEMO : 2 827

En termes d'activité, l'AEMO a rempli ses objectifs d'activités du point de vue de la convention contractualisée avec le Conseil Départemental du Calvados. 2021 a été consacrée à la réécriture du projet de service AEMO ; ce travail arrive à son terme et sera validé par le conseil d'administration au dernier semestre 2022.

SERVICE ÉDUCATIF EN MILIEU OUVERT (SEMO)

L'objectif général du SEMO est de favoriser l'émergence des facultés personnelles de chacun des jeunes accueillis afin de les conduire à se prendre en charge seuls en vue d'obtenir une meilleure intégration sociale.

- Nombre de journées réalisées : 68 709
- Nombre d'enfants ayant bénéficié de l'action du SEMO : 322

En termes d'activité, le SEMO a totalement rempli ses objectifs d'activités du point de vue de la convention mais nous ne pouvons nous satisfaire d'une liste d'attente sur certains secteurs du Calvados.

SERVICE DE PROTECTION EN MILIEU OUVERT (SPMO)

Le SPMO a pour objectifs le maintien du (de la) jeune dans son milieu de vie, et, suivant son âge, en milieu scolaire ou professionnel, en favorisant son insertion et son autonomie sociale, en lien avec son réseau familial.

- Nombre de journées réalisées : 18 497
- Nombre d'enfants ayant bénéficié de l'action du SPMO : 75

En termes d'activité, le SPMO a légèrement été au deçà des objectifs d'activités du point de vue de la convention tout en prenant moins de jeunes en charge en cette année exceptionnelle due encore à la crise sanitaire et impactant fortement les personnes vulnérables que nous prenons en charge au sein du SPMO.

SERVICE D'INVESTIGATION, DE MÉDIATION ET D'ACTIVITÉS PÉNALES (SIMAP)

Le SIMAP a pour objectif de répondre à des demandes judiciaires précises tout en restant vigilant à ce que chaque personne concernée (enfants-parents-adultes) puisse y trouver un sens, dans le respect de leur souffrance, de leurs difficultés, de leurs potentialités.

- Mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE) : 420 personnes
- Réparation pénale (REP) : 143 personnes
- Médiation familiale : 36 personnes
- ARPE: 139 personnes

L'année 2021 a été consacrée à la finalisation de la réécriture du projet de service et à sa validation par le CA de l'ACSEA. 2021 a été une année d'augmentation de l'activité ARPE (passage de 12 à 24 situations sur le Bessin et de 24 à 36 situations sur le Pays d'Auge).

Le PÔLE PROTECTION ENFANCE FAMILLE est composé de :

DÉPARTEMENT MILIEU OUVERT Action Éducative en Milieu Ouvert Service Éducatif en Milieu Ouvert Service de Protection en Milieu Ouvert Service d'Investigation, de Médiation et d'Activités Pénales

DÉPARTEMENT ACCUEIL FAMILIAL ET HÉBERGEMENT EDUCATIF Foyers Éducatifs Service de Placement Familial Spécialisé

DÉPARTEMENT ACCUEIL FAMILIAL ET HÉBERGEMENT EDUCATIF

FOYERS ÉDUCATIFS

Les problématiques des mineurs accueillis par les Foyers Educatifs sont variées, diverses, plus ou moins aigües et parfois cumulées : maltraitances psychologiques, inceste, rupture familiale, reconfiguration des familles, maltraitance physique, abus sexuels, démission parentale, déscolarisation, absence de projet à court et à moyen terme, errance et mise en danger. Ces jeunes ont vécu des difficultés familiales diverses accompagnées de carences éducatives et pour certains de violences psychologiques, physiques, sexuelles qui entravent très fortement leurs capacités à s'investir dans des projets d'avenir.

L'activité des Foyers Éducatifs se décompose en mesures d'internat (les mineurs confiés sont accueillis en collectif), en mesures d'internat-externé (les mineurs confiés ou les jeunes majeurs sont logés dans des appartements autonomes ou en FJT), en mesures de service extérieur (les mineurs ne sont pas confiés au service et bénéficient d'un accompagnement de type milieu ouvert à partir de leur lieu de vie) et en mesures de PEAD (les mineurs sont placés et demeurent au domicile familial). Le temps de jour Boost'Ado accueille des mineurs accompagnés par les Foyers Educatifs, leur proposant une remobilisation s'agissant de leurs projets d'insertion par le biais notamment de diverses activités (sportives, créatives, culturelles, soutien scolaire, lien avec les lieux de stage et de formation...).

En 2021, les Foyers Éducatifs réalisent une activité en deçà de celle attendue, fixée par la Convention Protection Enfance Famille signée avec le Conseil Départemental du Calvados, avec 31 193 journées réalisées sur 33 288 journées prévues, soit un taux d'activité de 93,7 %.

La durée moyenne des accompagnements des jeunes par les équipes des Foyers reste stable depuis 2018 : autour de 25 mois.

SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL SPÉCIALISÉ (SPFS)

Le SPFS accueille 60 enfants de 4 à 18 ans présentant, en réaction à une situation familiale gravement perturbée, des difficultés de type comportementales, affectives, sociales, qui nécessitent une prise en charge soutenue dans le cadre d'un placement familial avec un important appui à la parentalité.

L'activité 2021 du SPFS suivi et hébergement se base sur l'accompagnement de 60 jeunes sur 365 jours avec un taux d'occupation de 100 %, représentant 21 900 journées.

La durée des placements au SPFS est généralement assez longue eu égard aux difficultés familiales et aux raisons qui ont motivé le placement. Sur les 5 enfants qui ont quitté le service en 2021, 4 ont bénéficié d'un accompagnement de 6 ans et plus.

Le SPFS accueille plus de garçons que de filles, 42 contre 22.

23 % des jeunes accueillis ont entre 4 et 10 ans, 44 % entre 13 et 16 ans. On note aussi un nombre non négligeable, comparé à l'effectif total du service, de jeunes majeurs (8 jeunes majeurs sur 64 enfants accompagnés au cours de l'année, ce qui représente 13% de l'effectif.)

En 2021, le DAFHE s'est organisé, ré-organisé et adapté :

- travaux de mises aux normes sécurité incendie et accessibilité PMR
- déploiement d'Octime, logiciel associatif de gestion du temps de travail
- mise en place du Dossier Unique Dématérialisé Ogirys
- définition des risques psycho-sociaux et identification des situations d'exposition aux risques
- mise en œuvre de l'évaluation interne du SPFS

PÔLE PROTECTION ENFANCE FAMILLE

PERSONNES SUIVIES PAR TYPE DE MISSION OU ORIGINE DE PLACEMENT

Conseil départemental (Direction de l'Enfance et de la Famille)

• mineurs : 664

• jeunes majeurs : 95

Protection enfance / justice

• placements : 2 557

• placements via DEF: 143

• PJJ : 563

• médiation CAF: 175

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNES SUIVIES

Calvados

Caen: 2 262Bayeux: 515Lisieux: 818Vire: 430

Manche: 31

Orne: 40

Normandie (Haute et autres régions): 101

ZOOM SUR...

Du nouveau mobilier au DAFHÉ





Une réflexion a été engagée au sein du DAFHÉ pour repenser la politique d'achat et d'ameublement. Nous avons pris l'option de construire une partie du mobilier des foyers avec des matériaux solides, fixés aux murs ou au sol.

« J'aime bien faire cela pour le bien-être des gamins. Parfois, il y a de la casse ; ça choque un peu. C'est un travail agréable à faire et le but est de satisfaire les gamins. Ce qui est bien, c'est qu'il y a tout ce qu'il faut pour construire les meubles et c'est bien de créer plutôt que d'acheter. Le mobilier est personnalisé pour les foyers et pour chaque jeune. Par exemple, Sarah, une jeune accueillie à Beausoleil, a pu choisir la couleur de son bureau ; ainsi elle s'approprie sa chambre et peut-être, il y aura moins de casse. » (Jean-Yves Bertil)

L'équipe de services généraux du DAFHÉ est composée de trois hommes d'entretien : Jean-Yves Bertil, Henry Marguerie et Benjamin-Henry Suard.



INSTITUT DE DÉMOUVILLE

INSTITUT MÉDICO-PROFESSIONNEL DE DÉMOUVILLE (IMPRO)

L'IMPro comporte 126 places, dont 70 % (soit 88 places) s'adressent à des jeunes rencontrant des Troubles du Développement Intellectuel et 30 % (soit 38 places) à des jeunes connaissant des Troubles du Comportement et de la Conduite.

L'année 2021 est la troisième année du CPOM 3 signé entre l'ARS Normandie, le Conseil Départemental du Calvados et l'ACSEA, au sein duquel l'établissement évolue.

La mobilisation de cette année 2021, se mesure sur l'activité réalisée. Précisément, l'IMPro présente une activité réalisée à hauteur de 26 766 journées, soit un excédent de 4,13 %, représentant une plus-value de 1 062 journées en regard de l'activité prévisionnelle attendue.

Nous avons admis à l'IMPro 31 personnes. Parmi elles, 20 jeunes (soit 65 % des admissions) avec des Troubles du Développement Intellectuel (TDI) et 12 jeunes (soit 35 % des admissions) avec des Troubles du Comportement et de la Conduite.

L'âge moyen des jeunes à leur arrivée cette année s'établit à 15 ans et 7 mois.

Le nombre de jeunes ayant quitté l'IMPro en 2021 s'élève à 32. En 2021, toutes les places ont été occupées. Ce paramètre se voit remplacé par un autre mesurant le mouvement « entrée / sortie » sur ces places, il s'agit de la file active. Pour cette année, elle compte 218 personnes accompagnées, dont 159 inscrites à l'IMPro avec une notification de la CDAPH.

En 2021, la durée moyenne d'accompagnement ne varie pas, s'établissant à 27 mois (soit 2 ans et 3 mois).

SERVICE D'EDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS À DOMICILE (SESSAD) ACSEA

L'action du SESSAD, a permis la prévention des ruptures et des décrochages scolaires chez de nombreux élèves en situation de handicap. Le maintien des compétences des jeunes a constitué un objectif global, sur les 4 unités du Service.

Le SESSAD ACSEA (Unités à Caen et à Lisieux) a réalisé une activité totale de 52 853 journées, soit + 1 613 journées représentant un excédent de + 3,15 % en regard de l'activité prévisionnelle attendue fixée à 51 100 journées.

Au cours de l'année, il a été procédé à 35 entrées et 34 sorties. Près d'un tiers de ces sorties s'explique par des évolutions favorables ne nécessitant plus d'intervention. Plus de 44 % des départs ont été réalisés vers le secteur médico-social.

Le nombre d'admissions (35 en 2021) retrouve un niveau moyen, ayant permis une occupation de toutes les places ouvertes au SESSAD.

La durée moyenne d'accompagnement s'établit à près de 4 ans en 2021.

Le PÔLE HANDICAP AUTONOMIE ET DEPENDANCE est composé de :

SECTEUR HANDICAP ENFANCE

INSTITUT DE DÉMOUVILLE

Institut Médico-Professionnel de Démouville Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile

INSTITUT CHAMP GOUBERT

Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique Centre d'Accueil Familial Spécialisé

INSTITUT CAMILLE BLAISOT

Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique

IME L'ESPOIR

Institut Médico-Educatif «L'Espoir»

DÉPARTEMENT ACCOMPAGNEMENT HANDICAP ADULTE ET DÉPENDANCE

Maison d'Accueil Spécialisée « Michel Delacour »

Foyer de Vie « Le Montmirel »

INSTITUT CHAMP GOUBERT

DISPOSITIFS ITEP CHAMP GOUBERT

L'ITEP Champ Goubert, historiquement implanté près d'Evrecy depuis son ouverture en 1949 s'est restructuré en 2 Dispositifs ITEP (DITEP) territoriaux, en lien avec le territoire de vie des jeunes accompagnés.

15 enfants ont été admis en 2021 et 13 enfants ont quitté l'institution.

Au 31/12/2021, nous terminions avec un effectif global de 95 enfants. 34 jeunes soit 30 % de l'effectif global, sont confiés par ailleurs à la Direction de l'Enfance et de la Famille. Tous les enfants admis en 2021 ont été orientés par la CDAPH et pris en charge par un organisme d'Assurance Maladie.

Concernant l'âge des jeunes, nous notons comparativement aux autres années sur la partie ITEP un accueil plus important dès les 12 ans de l'enfant. Pour ce qui concerne le SESSAD, bien que nous ayons une autorisation de 0 à 20 ans, les demandes se concentrent plus particulièrement à partir de 8 ans.

File active ITEP: 73 enfants pour un prévisionnel CPOM 3 2021 de 81.

File active SESSAD: 38 situations pour un prévisionnel CPOM 3 2021 de 38.

Un travail de réflexion avec les équipes implantées sur le Bessin a permis de redéfinir un ensemble de préconisations à même d'instaurer un fonctionnement plus en adéquation avec le besoin des enfants à partir de la rentrée de Septembre 2021.

CENTRE D'ACCUEIL FAMILIAL SPÉCIALISÉ (CAFS)

Le public accompagné par le CAFS-ACSEA est conforme à l'habilitation du service : les troubles du comportement et de la conduite et la déficience intellectuelle.

L'année 2021 est une année de changement et de continuité de la mise en place des actions pour le fonctionnement du service CAFS-ACSEA départemental.

Avec 37 situations suivies dans l'année, nous n'avons pas rempli l'objectif de 45 situations prévues dans le cadre de la contractualisation du CPOM3. Les 7 admissions durant l'année ont absorbé les 6 départs.

Au 31 décembre, l'effectif était de 31 jeunes accueillis.

La réponse en termes de répit correspond en moyenne à 2,71 années.

On observe une augmentation de la liste des jeunes en attente d'un accueil spécialisé. Les garçons tiennent une place importante dans le public accompagné au sein du CAFS. Les modes d'accompagnement du service CAFS-ACSEA se déclinent en plusieurs modes de temps de travail et d'échanges entre les différents professionnels

Les orientations du CAFS sont de développer le CAFS-ACSEA en tant que service ressource, de communiquer sur les missions du CAFS pour développer les partenariats avec les établissements médico-sociaux, de développer la spécialisation du métier de l'accueil familial et d'évaluer l'opportunité de l'accueil des enfants présentant des troubles du spectre autistique.

En 2015 notre partenariat avec la ville de Bayeux nous a permis de déployer notre activité de médiation sur les temps de journée à partir des locaux anciennement occupés par le SEROC. Associés à cet outil nous disposons d'un hébergement ainsi qu'une structure administrative et un SESSAD. Ce partenariat avec la ville a également permis d'ouvrir une classe spécifique pour les enfants d'âge primaire au sein du groupe scolaire reine Mathilde à Bayeux. La qualité du partenariat avec cette école nous permet de travailler la scolarisation des enfants dans une visée inclusive, tout en étant ressource pour le groupe scolaire.

INSTITUT CAMILLE BLAISOT

INSTITUT THÉRAPEUTIQUE EDUCATIF PÉDAGOGIQUE CAMILLE BLAISOT (ICB)

Une mission de « compensation du handicap » dans le cadre de l'ITEP Une mission de « protection de l'enfance » dans le cadre du DAIA L'ITEP est organisé autour de 5 dispositifs offrant une palette élargie de modalités d'intervention (activités de jour, hébergement, unités d'enseignement,...).

Après une remontée progressive de l'activité réalisée sur les deux années précédentes, nous constatons une légère baisse de celle-ci sur l'année 2021, avec un taux d'occupation de 92,90 %. Cette activité représente l'accueil et l'accompagnement de 130 jeunes (activité notifiée) pour une capacité de 120 places. L'ensemble représente une file active globale de 195 jeunes.

La durée moyenne des séjours des 18 jeunes qui ont quitté nos dispositifs ITEP est d'environ 4,68 ans.

Sur les 15 jeunes accueillis au DAIA, plus de la moitié (10 jeunes) le sont dans le cadre d'une décision judiciaire (Ordonnance de placement). Nous pouvons également noter que 6 le sont dans le cadre d'un Contrat d'Action Sociale Jeune Majeur (CASJMA) et 2 ont le statut de « Pupilles de l'État » et sont mineurs.

Au regard de ses missions, mais aussi de son expérience reconnue, l'institut reste sollicité pour accompagner des enfants, adolescents et jeunes majeurs manifestant des troubles du comportement importants.

En 2021...

Au-delà de la gestion de cette situation particulière et de ce contexte singulier, qui perturbe encore aujourd'hui le fonctionnement « habituel » de tous les dispositifs constituant l'ICB, nous pouvons également souligner que cette année 2021 a vu :

- La fin de la cuisine centrale et le passage à la livraison des repas par l'EAR pour une partie de l'ITEP et l'IME de Caen,
- Le déploiement des transports individuels par les taxis,
- La mise en œuvre de la réorganisation de nos dispositifs ITEP Caennais avec la création du dispositif 13-16 ans envisagée depuis 2019.

INSTITUT MÉDICO-EDUCATIF « L'ESPOIR »

INSTITUT MÉDICO ÉDUCATIF « L'ESPOIR » (IME)

L'IME accueille des garçons et filles de 6 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne qui peut s'accompagner de troubles tels que des troubles de la personnalité, des troubles comitiaux, des troubles moteurs et sensoriels, des troubles de communication de toutes origines, et des maladies chroniques compatibles avec une vie collective. Et depuis 2009, des garçons et filles de 6 à 20 ans, pour lesquels a été formulé un diagnostic de syndrome autistique, avec ou sans troubles associés.

Pour 2021, 20 808 journées étaient prévues, le réalisé est de 20 184 soit un déficit de 624 journées. Pour autant, la file active de 113 jeunes pour 102 places autorisées atteint son niveau le plus haut depuis trois exercices.

Fin décembre 2021, 10 personnes accompagnées étaient sous Amendements CRETON, 9 en semi internat et 1 en internat, dont 3 CPAM et 7 Conseil Départemental.

La répartition de notre capacité d'accueil

a été rééquilibrée en faveur du territoire caennais à hauteur de 6 places. Désormais, ce sont 51 jeunes qui peuvent relever de l'effectif du site de Caen et 45 qui sont comptés sur le site de Vaucelles. L'effectif de 6 jeunes porteurs d'un autisme sévère accompagnés par l'équipe de l'unité Equinoxe demeure inchangé.

En 2022, La Direction de l'IME appuiera et accompagnera dans son périmètre les orientations prises par l'association au titre du CPOM de troisième génération.

DÉPARTEMENT ACCOMPAGNEMENT HANDICAP ADULTE ET DÉPENDANCE

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE (MAS) « MICHEL DELACOUR »

La MAS répond aux besoins de son territoire et la majorité des personnes accompagnées (25) sont originaires du BESSIN (24 en 2020) ou de l'agglomération caennaise (12). Les demandes relèvent d'orientations de la CDAPH, portées par les familles ou représentants légaux.

Les critères d'activité prévisionnelle intégrés au CPOM prévoient un indicateur socle d'occupation de 92% avec un réalisé de 87,81% en 2021. Pour l'année 2021, nous n'avons pas atteint notre objectif de 12 089 journées : 11 538 journées ont été réalisées (11 866 en 2020), soit un déficit de 551 journées.

Comme en 2020, c'est 38 personnes qui ont bénéficié d'un suivi au cours de l'année 2021. 1 décès est à déplorer à l'hébergement et 1 entrée a été réalisée sur l'hébergement.

La moyenne d'âge croît et passe de 52 ans en 2020 à 53,5 ans en 2021.

La population est majoritairement masculine avec 21 hommes et 13 femmes. Les observations de ces dernières années confirment la tendance au vieillissement de la population accompagnée à la MAS dont la moyenne d'âge est de fait plus élevée d'année en année. Les adultes accueillis sont plus dépendants et nécessitent plus de soins de nursing, de suivi, de soins médicaux et para-médicaux.

FOYER DE VIE (FDV) « LE MONTMIREL »

L'établissement doit veiller à toujours favoriser l'individualisation de l'accompagnement en sollicitant le positionnement de l'adulte, en cherchant à renforcer sa confiance en lui, en le soutenant pour qu'il comprenne les attentes de son environnement et puisse ainsi s'y impliquer.

Cette année et pour la première fois depuis 5 ans, le foyer de vie accuse une activité déficitaire (de 153 journées).

Il y a eu bien peu de mouvement cette année dans le renouvellement du public : un départ et une entrée. Nous relevons que la prévalence des hommes par rapport aux femmes se renforce considérablement cette année pour parvenir à une proportion 3/4 d'hommes pour 1/4 de femmes alors qu'elle était de autour de 2/3 pour 1/3 il y a 5 ans.

Le foyer de vie s'est engagé depuis 5 ans à soutenir le parcours de vie des adultes en

facilitant leur accès à des séjours adaptés et des séjours en accueil temporaire.

L'année 2021 a été toute aussi contrainte et lourde en termes d'organisation que 2020. Le non mixage des groupes, le manque de moments conviviaux, les absences multiples des professionnels, les restrictions diverses ont été délétères au moral des adultes de l'hébergement. Cependant, l'équipe est parvenue peu à peu à réinscrire ses actions dans une démarche inclusive en accompagnant dès que possible, les adultes dans les espaces de droit commun.

L'activité du DAHAD en 2021 a été fortement impactée par la gestion de la crise sanitaire. En lien étroit avec la Direction Générale de l'ACSEA, la continuité de service a été assurée, tant sur le plan de la gestion de nos obligations en tant qu'ESMS. La MIST, les IRP, le CVS, l'ARS, le CPIAS ont été régulièrement sollicités pour nous éclairer sur plusieurs questionnements.

La préservation des publics fragilisés a conduit à une suspension des sorties, visites familiales et vie sociale habituelle avec un impact sur la vie sociale des résidents, les familles et les professionnels. A noter que l'isolement, de par le changement des habitudes de vie, a généré violence et troubles psychologiques des personnes accompagnées, avec là encore, comme en 2020, un impact important sur les professionnels.

PÔLE HANDICAP AUTONOMIE ET DEPENDANCE

PERSONNES SUIVIES PAR TYPE DE MISSION OU ORIGINE DE PLACEMENT

Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

(MDPH): 787

Conseil départemental : 32

Protection enfance / justice

CDAPH: 66

placements via DEF: 12

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNES SUIVIES

Calvados

Caen: 463Bayeux: 170Lisieux: 122Vire: 28

Manche: 11

Orne: 3

Normandie (Haute et autres régions) : 16

ZOOM SUR...

Les jeunes pousses de l'IME l'Espoir s'invitent à la FRAC





L'IME l'Espoir, le FRAC Normandie Caen et l'ESAM de Caen / Cherbourg ont invité l'artiste Nine Hauchard pour une résidence de 6 mois au cours de l'année 2021. Cette résidence s'inscrit ente la pratique du carnet de recherche, le dessin et le travail du tissu

Cette résidence a donné une exposition « mi dedans / quasi dehors » qui a été présentée au FRAC de juin à août 2021.

« La culture est un grand axe de travail pour les jeunes et les adolescents. Cette exposition permet de valoriser leur travail. D'ailleurs c'est un travail personnel difficile car ils ont dû exprimer ce qu'ils ressentaient au fond d'eux mêmes dans leur tenture. » (Mathieu Bidault, Chef de Service à l'IME l'Espoir)



+ de 9 400 personnes accompagnées 310 professionnels plus de 20 structures

DÉPARTEMENT INSERTION PRÉVENTION

SERVICE D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTÉ (SAJD)

L'année 2021 a été une année pendant laquelle les 2 équipes du service (équipe 18-25 ans et équipe des NEETs) ont pu développer pleinement leurs actions en direction des jeunes, malgré les rebonds successifs de la pandémie de COVID 19. 2021 est l'année où l'activité a été la plus soutenue sur ces 5 dernières années.

Le nombre de jeunes venus au service est en légère augmentation, il est de 786 au lieu de 744 en 2020. Le nombre de nouveaux jeunes reçus est stable : 358 contre 357 en 2020. 55 % des personnes reçues pour la première fois au SAJD sont sans qualification avec, pour 83 % d'entre eux, un niveau scolaire inférieur au niveau Bac.

52 % des jeunes n'ont aucune ressource quand ils viennent pour la première fois au SAJD. La précarité du logement concerne 55% des personnes : SDF, dépannage provisoire. Sans emploi et sans ressources, les jeunes accèdent difficilement au logement.

SERVICE D'ACTION PRÉVENTIVE (SAP)

2021 aura été marquée par 2 thématiques : travaux de réflexion pour préparer la future convention Protection Enfance Famille et rencontres au niveau institutionnel afin de développer les partenariats et valoriser l'action du SAP.

Le nombre de jeune rencontrés a été en forte hausse sur le quartier de la Grâce de Dieu (de 34 en 2020 à 90 en 2021), l'activité a été quasiment stable sur le territoire de Caen Nord Ouest et en léger repli sur Caen Nord Est et en augmentation sur 3 autres territoires (Bayeux, Lisieux, Colombelles-Giberville-Mondeville). En 2021, 40% des jeunes sont connus depuis moins d'un an (29% en 2020). Les équipes du SAP ont donc « accroché » un nombre important de nouveaux jeunes et ont pu débuter de nouveaux accompagnements.

SERVICE TRAIT D'UNION (STDU)

L'année 2021 a été marquée d'éléments importants qui ont bouleversé l'ensemble du Service Trait d'Union : la suite de la pandémie de COVID 19, le transfert de gestion du Plan Hiver à COALLIA le 1^{er} juillet 2021 et la décision de fermeture du site La Charité au 31 décembre 2021.

Nombre de personnes rencontrées par le Samu Social 14 : 4 297 personnes.

Nombre de personnes rencontrées par la Maraude Enfant Famille : 171 familles dont 106 nouvelles.

Nombre de personnes accueillies par le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) « Le Cap Horn » : 492 personnes, soit 391 hommes et 101 femmes.

Nombre de personnes accueillies par l'Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile (HUDA) : 25 entrées et 72 sorties.

Le PÔLE PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS est composé de :

DÉPARTEMENT INSERTION PRÉVENTION Service d'Aide aux Jeunes en Difficulté Service d'Action Préventive Service Trait d'Union

DÉPARTEMENT MAJEURS PROTÉGÉS Service ATC

DÉPARTEMENT EMPLOI FORMATION INSERTION

ACSEA Formation

Établissement et Service d'Aide par le Travail «Intermédiaire Hors les Murs»

Entreprise Adaptée Conchylicole «La Calvadosienne»

Entreprise Adaptée Restauration « L'Accueil! »

DÉPARTEMENT MAJEURS PROTÉGÉS

SERVICE ATC (SATC)

Les problématiques sociales et budgétaires des personnes pour lesquelles une mesure de protection est prononcée sont souvent cumulatives, les unes découlant des autres. Pour autant la question financière et de gestion du budget est prédominante.

Au 31 décembre, l'activité, toutes mesures judiciaires confondues s'élève à 2 470 avec une moyenne mensuelle de 19 nouveaux dossiers confiés au SATC par les Juges des tutelles. Au-delà du solde des mesures au 31 décembre, l'activité est caractérisée par d'importants flux d'entrées et de sorties des mesures, soit 443 dossiers, contre 374 en 2020. On peut à nouveau noter une augmentation du taux de famille à l'origine de la demande de protection avec 28 % en 2021 contre 19 % en 2020.

L'année 2021 s'achève avec une activité MASP de 65 mesures, avec une variation d'entrées et de sorties quasiment identique à 2020 soit 22 nouveaux contrats et 27 fins de contrats. Les bénéficiaires MASP suivis par le SATC ont, pour 82% d'entre eux, un niveau de ressources inférieur ou égal au montant maximum de l'AAH pour une personne seule.

Le Soutien Info Tutelle a reçu 682 appels (289 en 2020) et a donné 419 rendez-vous (200 en 2020).

Il est relevé pour 2021 une tendance, pour les nouvelles mesures prononcées en sauvegarde de justice, à une augmentation significative du nombre de personnes sans domicile fixe.

Parmi ces personnes vivant dans la rue, émerge un nouveau public, assez peu rencontré jusqu'à présent, celui des personnes en situation irrégulière sur le territoire. Il est à souligner que, comme en 2020, la crise sanitaire a renforcé les fragilités et l'isolement et a été source d'angoisse et de dégradation des situations.

Au Service ATC, la qualité de l'accompagnement passe entre autres par :

- des visites régulières sur les lieux de vie des personnes protégées,
- des connaissances et compétences en matière de gestion mobilière et financière,
- le renforcement de l'accompagnement juridique en interne et le développement d'une expertise en matière immobilière et successorale,
- une réactivité dans l'ouverture des mesures,
- l'utilisation d'un progiciel métier permettant le dossier unique et le partage d'informations des procédures instituant des regards croisés et sécurisant les process,
- des contrôles internes et externes,
- une implication en qualité de représentant légal au sein des conseils de vie sociale,
- une prise en compte et un suivi des plaintes des majeurs.

En 2021...

L'inscription dans la durée de la crise sanitaire a freiné les différents projets du SATC tant en matière d'organisation que de projets immobiliers. Néanmoins, fort des expériences passées et de l'outillage technique, la continuité de service a été assurée grâce à l'adaptation et à la mobilisation des équipes, tant sur un mode de travail en présentiel qu'en télétravail.

L'activité du SATC se traduit :

- Pour les mesures judiciaires, par une légère hausse de 0,5%
- Pour les mesures administratives, par une courbe descendante.
- Pour le dispositif d'aide aux tuteurs familiaux, par un développement de l'activité.

DÉPARTEMENT EMPLOI FORMATION INSERTION

ACSEA FORMATION

ACSEA FORMATION développe des parcours de formation ou des accompagnements dont les finalités sont d'amener les personnes à la qualification professionnelle et/ou à l'emploi. Les personnes accueillies sont placées au centre de nos interventions.

Nombre de stagiaires : 2 033

Nombre total d'heures de formation : 332 506

Les personnes sont accueillies pour des actions de quelques semaines à deux ans, nécessitant à chaque fois la rédaction d'un plan individuel de formation, d'un contrat de formation et d'évaluation.

Les personnes accueillies sont orientées par les services de l'Emploi et de l'Orientation, par les entreprises et/ou par certaines personnes ayant exprimé en amont leur souhait d'intégrer une mesure de formation.

La principale demande des personnes accueillies est liée à leur projet de formation et/ou de qualification.

Suivant les situations personnelles et professionnelles des publics, cette demande sera plus ou moins importante, allant de l'aide à l'orientation, à la construction d'un projet, en passant par le (ré)apprentissage de connaissances fondamentales ou bien l'accès à la qualification et/ou l'obtention d'un diplôme.

Les formations auprès des demandeurs d'emploi nécessitent souvent un accompagnement individualisé qui prend en compte les problématiques personnelles et installe les relais nécessaires pour lever les freins éventuels à la formation.

ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT) « INTERMÉDIAIRE HORS LES MURS »

La vocation de l'ESAT Intermédiaire « Hors les Murs » est d'accompagner des parcours d'insertion et d'aider à la réalisation des projets professionnels, tout en tenant compte de la dimension sociale et personnelle des usagers accueillis sur la structure. Les usagers bénéficient d'une évaluation régulière de leurs aptitudes et compétences professionnelles développées sur les ateliers, afin de définir des objectifs et étapes de progression.

Nombre d'usagers en situation de handicap (effectifs au 31/12/2021) : 39

- 10 sur l'atelier Produits de La Mer de U-LOG,
- 8 sur l'atelier maintenance de Renault Trucks.
- 11 sur l'atelier conditionnement de Legallais,
- 8 sur l'atelier conditionnement de Hamelin SAS,
- 1 en MAD sur l'entreprise SupplyWeb
- et 1 en MAD sur le service informatique de Renault Trucks.

L'ESAT Intermédiaire « Hors les Murs » a accompagné 43 personnes en contrat de soutien et d'aide par le travail, dont sept nouvelles admissions sur l'année 2021.

Concernant les sorties, trois personnes ont fait aboutir leur projet d'admission en

ESAT dit « traditionnel » ou « spécifique ».

La durée moyenne de l'accompagnement par l'ESAT Intermédiaire « Hors les Murs » se situe autour de cinq ans, une durée, qui pour le plus ancien, approche les 13 ans. L'activité professionnelle convenue avec nos entreprises partenaires dans le cadre de nos conventions de prestation a pu être réalisée en quasi-totalité sur l'année 2021. Elle représente 55 207 heures facturées sur l'ensemble de l'année.

L'accueil d'un public orienté en ESAT au titre du handicap psychique se confirme au fil du temps (4/7 cette année).

Sur l'année 2021, 33 Projets Personnalisés d'Accompagnement ont été réalisés ou renouvelés en cohérence avec la procédure décrite dans notre projet d'établissement.

DÉPARTEMENT EMPLOI FORMATION INSERTION

ENTREPRISE ADAPTÉE CONCHYLICOLE « LA CALVADOSIENNE »

La mission principale d'une Entreprise Adaptée est l'insertion professionnelle des personnes handicapées ne pouvant trouver leur place dans le circuit économique ordinaire. L'activité support de l'Entreprise Adaptée d'Asnelles-Meuvaines s'est développée autour d'un élevage ostréicole.

Comme en 2020, le contexte sanitaire lié au COVID a fortement perturbé l'activité de La Calvadosienne. La fermeture des restaurants sur le premier trimestre a eu un impact fort sur l'activité commerciale. La deuxième partie de l'année fut meilleure, avec une période de Noël au-delà de nos espérances. Sur la partie production, le cheptel a subi un taux de mortalité important cumulé à un taux de pousse très faible.

- Gros: au total 33 tonnes, pour 55 K € huitres revendues,
- Demi-gros : au total 256 tonnes pour 1 374 K € GMS et enseignes de distribution,
- Détail : au total 55,5 tonnes pour 364 K € magasins, marchés, « Cave à Huitres », distributeurs à huitres,
- Prestations de service : 105 K € chez des autres professionnels.

Pour La Cave à Huitres, 2021 restera l'une des années la plus difficile commercialement. Le cumul d'une fermeture de six mois avec une reprise difficile sur le plan touristique pose la question de la rentabilité de ce commerce.

Au final, la diversification de nos modes de distribution a permis d'atteindre un chiffre d'affaires très correct dans un contexte économique très perturbé.

Au 31 décembre 2021, l'effectif salarié de La Calvadosienne est de 26 personnes, dont 18 salariés en situation de handicap.

ENTREPRISE ADAPTÉE RESTAURATION « L'ACCUEIL! »

L'année 2021 aura été marquée, comme l'année 2020, par la pandémie sans précédent de COVID 19. Cette pandémie a fortement impacté l'ensemble des pans de notre société et risque d'avoir des répercussions profondes et durables sur nos activités.

Dans la continuité de l'année 2020, nous avons porté une attention particulière à la sécurisation de nos réseaux d'approvisionnement de denrées alimentaires, en renforçant les partenariats avec nos fournisseurs. Au-delà de certaines difficultés d'approvisionnement, la structure est également confrontée à une forte hausse des prix pour quasiment l'ensemble des denrées alimentaires. Un travail avec notre service d'achat centralisé et nos fournisseurs a été réalisé, afin d'atténuer ces augmentations tarifaires.

La modification importante des modes de consommation, liée à la pandémie et observée durant les deux dernières années, a nourri notre réflexion et notamment sur le type de prestations proposées à la brasserie. La fréquentation des établissements de restauration hors foyer ayant été très fortement impactée, nous avons dû adapter notre offre auprès de la clientèle de la brasserie.

Le développement de l'activité de la cuisine centrale via l'intégration de deux nouveaux partenaires (à l'interne et à l'externe), renforce le positionnement de l'établissement comme un acteur crédible de service de restauration.

L'E.A.R. « L'Accueil ! » salarie 16 personnes, dont 10 personnes en situation de handicap, reconnues par la CDAPH. Les personnes accompagnées par l'E.A.R. « L'Accueil ! » sont des salariés liés à l'entreprise par un contrat de travail de droit commun. Dans ce cadre, il n'est possible d'évoquer aucune prise en charge puisque ce sont en fait nos collègues de travail.

PÔLE PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

PERSONNES SUIVIES PAR TYPE DE MISSION OU ORIGINE DE PLACEMENT

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNES SUIVIES

Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

(MDPH): 71

Conseil départemental: 820

Insertion: 6 052

Protection enfance / justiceprotection majeurs : 2 470

Calvados

Caen: 6 944Bayeux: 281Lisieux: 1 916Vire: 265

Normandie (Haute et autres régions) : 7

ZOOM SUR...

Intégration en milieu ordinaire pour deux personnes accompagnées par l'ESAT



L'année 2021 aura été vraiment exceptionnelle. Malgré la crise sanitaire et ses impacts sur le monde de l'entreprise, deux travailleurs de l'ESAT Intermédiaire « Hors Les Murs » ont quitté leur site de rattachement U-Logistique pour intégrer deux entreprises du milieu ordinaire en contrat à durée indéterminée.

Ces réussites n'auraient pu avoir lieu sans l'apprentissage des savoir-être et savoirfaire en logistique et de leur volonté de développer leur autonomie.

« Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leur nouvelle vie. » (Sandra Dionnet, monitrice d'atelier principal)



CENTRE DE GUIDANCE

CENTRE DE GUIDANCE - CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE (CMPP)

Au titre du CMPP, à Caen et à Isigny sur Mer, le Centre de Guidance accueille des enfants et des adolescents qui manifestent des troubles psychiques et/ou du comportement et des difficultés d'apprentissage et propose également un soutien à la parentalité.

Durant l'année 2021, l'activité réalisée s'est répartie comme suit :

- CMPP Caen: 14 473 séances
- CMPP Isigny: 2 450 séances

Soit une activité globale CMPP de 16 923 séances.

Tant pour le CMPP de Caen et l'Antenne CMPP d'Isigny, nous constatons une stagnation de la file active et une hausse des nouveaux patients, par rapport à l'année 2020, qui est imputable à l'augmentation des demandes en lien avec la crise sanitaire.

En ce qui concerne l'origine des demandes au CMPP Caen, il n'y a pas de variation importante, l'accès direct et l'éducation nationale restent les principaux indicateurs des demandes d'inscription. Pour le CMPP d'Isigny, une augmentation en 2021 de 61 % des demandes d'inscription émanant de la médecine et paramédicaux en libéral, ce qui démontre l'inscription de l'antenne dans l'offre de soin territorial.

CENTRE DE GUIDANCE - BUREAU D'AIDE PSYCHOLOGIQUE UNIVERSITAIRE (BAPU)

Au titre du BAPU, à Caen, le centre de Guidance reçoit les étudiants en situation de vulnérabilité (mission de prévention en santé mentale) ou en raison des troubles psychiques qu'ils expriment.

L'activité 2021 réalisée du BAPU s'élève à 1 759 séances ventilées :

- 1 251 traitements
- 508 diagnostics

S'ajoutent à ces séances 16 interventions (mises en commun, synthèses). Pour la 2ème année consécutive, l'année 2021 est marquée par une hausse conséquente du nombre d'étudiants reçus (+73 %) et des nouveaux patients (+69 %).

Le BAPU dans son ensemble accueille toujours une part conséquente d'étudiants dans la tranche d'âge 18-21 (61%), correspondant aux premières années du cursus universitaire. Les trois quarts des étudiants suivis au BAPU sont des femmes.

CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE (CAMSP)

En tant que CAMSP, à Isigny, il développe des actions auprès des enfants de 0 à 6 ans, permettant le dépistage des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux, et le repérage, le diagnostic et la prise en charge précoce des troubles de la relation et le soutien à la parentalité.

La file active de 57 enfants est en légère diminution par rapport à l'an passé, dans le cadre d'une activité qui reste soutenue, 1 508 actes. La durée moyenne de prise en charge de l'ensemble des enfants sortis dans l'année est de 21 mois, en baisse par rapport à l'année 2020. Les orientations vers le CAMSP sont essentiellement effectuées par le secteur médical, par les services de protection infantile et par le milieu scolaire. Tandis que les enfants de moins de 2 ans représentent 16 % de l'effectif total, pourcentage en augmentation, les enfants entre 2 et 6 ans représentent 84 %.

Le PÔLE SANTÉ est composé de :

DÉPARTEMENT PRÉVENTION SANTÉ

Centre de Guidance (CMPP)

Centre de Guidance (BAPU)

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)

Hébergement thérapeutique du Dispositif Maison des Adolescents du Calvados (entité ACSEA)

HÉBERGEMENT THÉRAPEUTIQUE - DISPOSITIF MAISON DES ADOLESCENTS DU CALVADOS

HÉBERGEMENT THÉRAPEUTIQUE - DISPOSITIF MAISON DES ADOLESCENTS DU CALVADOS

A l'interface des mondes sanitaire, médico-social et social, la mission de l'Hébergement Thérapeutique est de prendre en charge des adolescents présentant des troubles, au titre principal de difficultés de séparation-individuation et pour lesquels une inscription dans l'environnement usuel est encore possible. Il intervient avec un objectif de complémentarité et de soutien aux parcours des adolescents accompagnés.

L'activité présente une légère baisse malgré la crise sanitaire et les mesures qui ont dû être maintenues en 2021. Nous observons plus une évolution concernant les caractérisitiques de la file active.

La file active de l'Hébergement Thérapeutique en 2021 est de 55 jeunes.

L'activité réalisée est de 2 531 actes, décomposés de la façon suivante : 1 606 nuitées, 510 journées et 415 demi journées. A cela s'ajoutent 736 temps de repas (en dehors des diners contenus dans l'accueil de nuit).

Pour les situations prises en charge en 2021 et sorties définitivement du dispositif, la durée moyenne des prises en charge est de 111 jours.

On note encore une majorité de filles avec 55 % soit 30 adolescentes pour 45 % de garçons soit 25 adolescents et ce, malgré une répartition des jeunes selon 2 blocs de chambres différenciés.

Les 15-18 ans constituent la majorité des jeunes accueillis sur l'Hébergement Thérapeutique.

L'Hébergement Thérapeutique accompagne majoritairement des jeunes ayant besoin d'un espace leur permettant de développer l'élaboration de leurs vécus sociaux et psychiques/affectifs. Ils présentent des besoins de séparation-individuation concertés d'avec leurs environnements familiaux ou lieux de vie.

En 2021, l'activité de l'Hébergement Thérapeutique a été essentiellement marquée par l'adaptation et la continuité de son offre de service aux contraintes de la crise sanitaire.

Héritage des moments aigus de 2020, l'Hébergement Thérapeutique a maintenu un fonctionnement de semaine en demi groupes ; fonctionnement mis en place pour éviter un nombre trop important de brassage parmi les adolescents et éviter d'éventuelles contaminations. Au-delà d'une adaptation au contexte sanitaire, ce fonctionnement permet de faire « davantage travailler sur le collectif » en permettant aux adolescents « d'appartenir » à un groupe plus évidemment repéré.

Par ailleurs, le service a prolongé son travail d'adaptation et d'efficience de son offre en réponse aux besoins et demandes des acteurs institutionnels responsables de l'accompagnement de jeunes connaissant de grandes difficultés au sein de leur environnement familial et social, et ne pouvant être pris en charge qu'au sein d'une structure garantissant un accueil à la fois socio éducatif et soignant (c.à.d. en mesure de déployer si besoin des soins psychiatriques).

Ce travail est actuellement indispensable au regard de la dégradation de la santé mentale des adolescents et la saturation de certains services.

Concernant le dispositif MDA14, 2021 a été consacrée à la distinction, à la demande des financeurs et de la gouvernance, des différents services et entités le constituant, tout en affirmant son intérêt. Les pistes de développement vont s'inscrire dans la continuité de la dynamique d'amélioration continue de son offre de service.

L'Hébergement Thérapeutique a su démontrer sa réactivité, sa capacité d'adaptation et sa complémentarité dans la prise en charge des adolescents.

PÔLE SANTE

PERSONNES SUIVIES PAR TYPE DE MISSION OU ORIGINE DE PLACEMENT

Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées : 229

Secteur soin: 40

Secteur social: 15

Secteur medico-social (hors CMPP): 3

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNES SUIVIES (pour CMPP et CAMSP)

Calvados

Caen: 1 042Bayeux: 12Lisieux: 28Vire: 8

Manche: 42

Orne: 3

Normandie (Haute et autres régions) : 8

ZOOM SUR...

Création de la Plateforme Associative d'Appui aux Équipes



parcours s'enchainent, où la situation empire de jour en jour, où nous pouvons conclure que l'institution n'est pas adaptée, où nous nous sentons isolé, démuni ou sans soutien.

On parle également de « jeunes à besoins multiples », qui dépendent de plusieurs champs, à la fois du médico-social, de la protection de l'enfance et/ou du soin ; des jeunes qui nécessitent une grande articulation entre les différents services qui composent notre association et une grande connaissance des métiers, de la culture professionnelle ou encore des contraintes s'exerçant sur nos collègues.

C'est parce que nous sommes confrontés à cette réalité qu'il nous faut trouver des réponses partagées. C'est pourquoi des professionnels de l'ACSEA et les directions des pôles Protection de l'Enfance, Handicap et Prévention Santé se sont mobilisés et ont participé aux réflexions débouchant sur la création de la « Plateforme Associative d'Appui aux Équipes » en juin 2021.

L'objectif global de la Plateforme est de participer à la diminution de ces situations complexes en intervenant auprès des équipes, en participant à la transversalité associative et à la montée en compétence des salarié.e.s.



Direction recherche et développement

VEILLE & APPUI MÉTHODOLOGIQUE

VEILLE

Un processus de collecte, de traitement et de diffusion de l'information assure une veille permettant notamment d'informer les établissements et services.

- Bulletin de veille
- Colloques, journées d'étude, webinaires

APPUI MÉTHODOLOGIQUE

La DRD est mobilisée pour apporter des éclairages aux instances, à la direction générale, aux établissements et services sur des sujets ou thématiques. Il s'agit de collecter l'information, de faire un premier niveau de traitement et d'analyse pour élaborer des documents d'aide à la décision.

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ (DACQ)

AUTORISATIONS - HABILITATIONS - AGREMENTS

La DRD a poursuivi en 2021 l'accompagnement des directions des établissements et services dans le cadre des différentes échéances leur incombant (autorisation, habilitation, évaluations interne et externe, projet d'établissement ou service).

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ (DACQ)

- L'accompagnement des établissements et services
- Zoom sur la conduite des évaluations internes
- La conduite du diagnostic interne de la direction générale
- Création d'une documentation qualité
- Réseau qualité / veille
- Comité Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité (CoDACQ)
- Suivi de la mise en œuvre des droits des personnes accompagnées

ACTIVITÉS ET PROJETS

GRANDS CONVENTIONNEMENTS ASSOCIATIFS

Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM ARS - CD14) Projet Situations complexes Convention Protection Enfance Famille (PEF - CD14)

PROJET ASSOCIATIF 2019-2023

La DRD est en charge de l'organisation, l'animation, le suivi et la coordination du projet. Dans un contexte de crise sanitaire, la DRD a poursuivi ce travail en 2021.

HYBRIDATION DES RESSOURCES: CRÉATION DE NOV'ACSÉA

La DRD a poursuivi ses travaux afin de diversifier les sources de financement de l'association et permettre le développement de projets (dons, mécénats, appels à projets, ...). Cela s'est traduit par la création du fonds de dotation NOV'ACSÉA.

Direction des ressources humaines

DONNÉES SOCIALES COMMENTÉES

- Point sur les effectifs au 31/12/2021 : 1 316 salariés dont 87,46 % de CDI
- Équilibre hommes/femmes : 68,62 % des effectifs globaux
- L'emploi des travailleurs handicapés : 73 personnes dont 56 CDI et 17 CDD

DIALOGUE SOCIAL

- Le Comité social et économique central s'est réuni trois fois en session ordinaire et trois en session extraordinaire en 2021
- CSE locaux : 13 CSE locaux et 13 CSSCT locales.

NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE ET AUTRES ACCORDS

- La négociation annuelle a porté sur de nombreuses thématiques différentes, dont la qualité de vie au travail. Elle a donné lieu à la signature de trois accords.
- Relèvement du plafond des indemnités kilométriques de 200 € à 600 €.
- Gestion des conséquences de la mise en œuvre de l'obligation vaccinale : un accord a été signé afin de favoriser des possibilités de mobilité interne volontaire pour les salariés non vaccinés.
- Accord sur la mise en œuvre du télétravail
- Avenant n° 2 du 4 mars 2021 à l'accord interbranche du 02 octobre 2019 régime collectif et obligatoire de complémentaire santé : l'objectif est la mise en place du haut degré de solidarité du régime de frais de santé prévu par la branche.
- Avenant 361 : a porté la valeur du point à 3,82 € au 1er février 2021.
- Avenant 362 : entérine une augmentation de 7% des cotisations liées au régime de prévoyance de la branche.

FORMATION

- Investissement formation de l'ACSEA: 2% de la masse salariale brute 2021, soit 713 885 €.
 En 2021, l'ACSEA a versé 3 238 € au titre de la convention « travailleurs handicapés » et 45 735 € au titre de la contribution « CIF CDD »
- Les dynamiques de mutualisation :

Plan de formation associatif (GPAF) : 30 046 € dont 2 400 € de fonds spéciaux

10 actions sur 20 sessions

2 037 heures de formation (+ 185 %)

177 salariés (soit 13,45 % de l'effectif total)

Formations internes: 4 actions sur 9 sessions

171 heures de formation (- 5 %)

57 salariés (soit 4,3 % de l'effectif total)

Solution Ogirys : 34 935 €

5 actions sur 13 sessions

1 663 heures de formation (+ 348 %) 114 salariés (soit 8,66 % de l'effectif total)

Direction administrative et financière

Dans le cadre de sa mission d'administration permanente, d'animation des chantiers associatifs, de pilotage, d'expertise et de soutien technique aux établissements et services de l'ACSEA, la direction générale a poursuivi son action sur 2021.

La décision de l'Agence Régionale de Santé portant renouvellement d'autorisation de financement des frais de siège social de l'ACSEA au 1^{er} janvier 2021 jusqu'à la fin du CPOM3 ; soit 2023, est venue soutenir le projet de la direction générale.

La direction administrative et financière a poursuivi la dynamique engagée autour du renforcement du pilotage des processus financiers en particulier pour les ESMS relevant du CPOM 2019-2023 conclu avec l'ARS et le CD14 en 2019.

Dans la continuité des travaux engagés en 2020, nous avons en 2021 adapté notre processus budgétaire et instaurer des dialogues de gestion internes direction générale/ direction des établissements et services du CPOM ainsi que pour les activités économiques portées par l'association.

LA POLITIQUE FINANCIÈRE ET PATRIMONIALE

Sur le plan financier, le résultat 2021 est, en global, excédentaire à hauteur de 663 259 €. Ce résultat tient compte de la comptabilisation de fonds dédiés en exploitation et en investissement.

- Résultats sous contrôle de tiers : + 315 069 €
- Résultats associatifs : + 348 190 €

Sur 2021, les investissements se sont élevés à 2 444 743 € et n'ont concerné principalement que du renouvellement courant. Ils se décomposent ainsi :

- Immobilisations incorporelles (dont licences): 33 K€;
- Installations générales, agencements et travaux : 755 K€ ;
- Installations techniques, matériel et outillage : 166 K€ ;
- Matériel de transport : 762 K€ ;
- Mobilier, matériel de bureau et d'informatique : 352 K€;
- Immobilisations en cours : 376 K€.

Sur 2021, aucun nouvel emprunt n'a été contracté.

Les travaux prioritaires engagés en 2021 concernent la mise en conformité et la sécurisation des structures du Département Accueil Familial et Hébergement Éducatif (DAFHE) dont le plan pluriannuel d'investissement a été validé en 2020 par le Conseil Départemental du Calvados.

LE COMITÉ ECONOMIQUE OPÉRATIONNEL

La dynamique engagée depuis quelques années s'est poursuivie sur 2021 avec des échanges de qualité et un vrai partage de pratiques professionnelles.

Dans notre secteur en pleine mutation, en particulier sur son versant financier, cet espace d'échanges présente un réel intérêt.

L'évolution incontournable des modes de financement des activités amène à repenser nos organisations administratives, comptables et financières et faire évoluer nos processus de gestion afin de mieux rendre compte de nos actions et en optimiser les coûts.

Sur 2021, le CEO s'est réuni 3 fois (11 Février, 15 Juin et 22 Septembre 2021).

Les thématiques abordées sur 2021 sont principalement :

- Le CPOM et l'EPRD/ERRD;
- Les orientations budgétaires ;
- La clôture comptable et l'harmonisation des pratiques comptables ;
- Le contrôle interne dont le reporting budgétaire.

Direction des services juridiques, protection des données et systèmes d'informations

SERVICE JURIDIQUE

- Interventions juridiques 2021 : 66
- Suivi de contentieux et suivi de dossier avec des conseils : 4
- Contributions et réponse à appel à projet : contribution à la réponse à appel à projet du service d'investigation de l'Orne
- Ethique
- Permanences juridiques Maison des Adolescents
- Groupe infirmier

SERVICE PROTECTION DES DONNÉES

- Réécriture de la charte Informatique et Liberté
- Droits des personnes concernées par les traitements
- Sécurité
- Formations juridiques et protection des données en 2021
- Aide partenaire à la mise en conformité RGPD

SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION INTÉGRÉ (SS2I)

GRANDS CHANTIERS 2021

- Refonte totale du réseau téléphonique
- Réseaux
- Systèmes Software
- OGIRYS Dossier Unique Informatisé (DUI) de la personne accompagnée : En 2021, les formations OGIRYS se sont poursuivies :
 - 13 sessions de formations OGiRYS assurées par SociaNova
 - 8 sessions de formations OGiRYS assurées par les formateurs internes ACSEA
- Terminaux Téléphonie Hardware : 383 nouveaux postes installés et paramétrés (IMac, Mac mini et Mac Book confondus)
- Correspondants Informatiques : trois réunions ont été programmées en 2021 et nous avons tenté de répondre aux questionnements divers des correspondants informatiques. Deux sessions de formation ont été organisées à l'endroit des nouveaux correspondants informatiques.

ACTIONS COURANTES

- Système
- Plan de maintenance préventive 2021 et maintenance curative
- Demandes d'intervention par établissements

FORMATIONS COMPRÉHENSION ET UTILISATION DES OUTILS DU SYSTÈME D'INFORMATION

Seul le service Système d'Information a dispensé des formations en 2021.

Les services protection des données et juridique, qui assurent en théorie régulièrement des formations en direction des professionnels de l'association, n'en ont pas dispensées en 2021.

Au total, 28 heures de formation bureautique.

LE RAPPORT FINANCIER

LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

COMPTE DE RÉSULTAT 2021 (K€)	2021	2020	2019	2018
RECETTE D'ACTIVITÉ	71 654	70 585	68 805	68 647
VARIATION DE STOCK	488	-52	-80	-214
AUTRES PRODUITS	3 068	4 921	4 265	4 187
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	75 210	75 455	72 990	72 620
PERSONNEL	-55 136	-55 422	-54 394	-55 620
AUTRES CHARGES	-13 389	-12 368	-12 818	-13 088
AMORT. ET PROVISIONS	-7 356	-9 075	-5 217	-5 035
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	-75 881	-76 864	-72 429	-73 743
RESULTAT REPRIS	1 337	1 048	12	58
RESULTAT EXPLOITATION	-671	-363	573	(1 065)
RESULTAT FINANCIER	-248	-241	-260	-315
RESULTAT EXCEPTIONNEL	246	1 265	932	546
RESULTAT après FONDS DÉDIÉS	663	661	1 244	-835
Dont résultat sous contrôle de tiers	315	-10	1 126	-216
Dont résultats associatifs	348	670	118	-619

LE RAPPORT FINANCIER

RÉSULTAT 2021

Les comptes 2021 de l'association font apparaître un résultat consolidé excédentaire de 663 259 €.

Ce résultat excédentaire est global et masque certaines fragilités déjà soulignées les années antérieures.

Les éléments majeurs à souligner sur le résultat 2021 sont les suivants :

- Une crise sanitaire sans précédent qui s'est poursuivie sur 2021 et qui impacte de façon continue les organisations et les comptes de l'association ;
- La mise en œuvre sur 2021 de la décision du conseil d'administration relative à la fermeture des activités sur le site de La Charité ; décision effective au 31 Décembre 2021 ;
- L'excédent d'ACSEA FORMATION conforté sur 2021 ;
- Une situation économique qui reste déficitaire pour les 2 entreprises adaptées.

L'EAC et l'EAR ont été très impactées par la crise sanitaire et présentent encore cette année des résultats déficitaires :

- Entreprise Adaptée Conchylicole « La Calvadosienne » EAC : 93 K€
- Entreprise Adaptée de Restauration « L'Accueil » -EAR : 103 K€

Le déficit structurel de l'EAR depuis son ouverture en 2015 reste une préoccupation majeure de l'association (déficit cumulé : - 1 151 K€).

CONCLUSION GÉNÉRALE

La crise sanitaire sans précédent qui a vu le jour en 2020 s'est inscrite dans la durée. Une fois encore, l'association a démontré tout au long de l'année 2021 sa capacité d'adaptation pour assurer une continuité de l'ensemble de ses missions avec une adaptation continue des modalités d'accompagnement.

Si l'impact conjoncturel de cette crise est certain, il ne doit aucunement masquer les fragilités structurelles déjà soulignées l'année passée et mises au travail. 2021 aura été une année particulièrement compliquée avec la fermeture du site de La Charité au 31 décembre 2021.

Le déficit chronique des 2 entreprises adaptées reste un sujet de préoccupation économique pour l'association.

Il faut poursuivre les efforts de gestion et les réorganisations engagées pour conforter le modèle économique de l'association et faire face aux enjeux de demain.

